

***L'économie sociale en perspective*, Ouvrage coordonné par
Gilles Rasselet, Marie Delaplace et Eric Bosserelle. Reims,
Presse universitaire de Reims, 2004**

Rémi Laurent

Numéro 297, juillet 2005

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1021856ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1021856ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut de l'économie sociale (IES)

ISSN

1626-1682 (imprimé)

2261-2599 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Laurent, R. (2005). Compte rendu de [*L'économie sociale en perspective*, Ouvrage coordonné par Gilles Rasselet, Marie Delaplace et Eric Bosserelle. Reims, Presse universitaire de Reims, 2004]. *Revue internationale de l'économie sociale*, (297), 93–94. <https://doi.org/10.7202/1021856ar>

pauvres » comme la poste (Suède et Royaume-Uni). D'autres, comme la Belgique, ont vraiment opté pour le caractère universel du service bancaire, puisque tous les établissements de crédit belges doivent financer un fonds de compensation.

Odile Pilley s'interroge aussi sur la compatibilité des mesures étatiques visant à lutter contre l'exclusion financière, avec les règles de l'Union européenne, notamment lorsque les missions de service public sont déléguées à des organisations situées dans le secteur concurrentiel, ce qui est le cas le plus courant.

Enfin, Kent Hudson présente des initiatives développées par les banques sociales et les fonds sociaux (organismes privés) dans les quartiers urbains défavorisés américains, sur une toile de fond d'interventions publiques fortes (*Community Reinvestment Act*) visant à disposer d'une information plus juste des risques portés par des demandes de particuliers aux revenus faibles. L'une des conditions d'efficacité de ces initiatives tient à la qualité du partenariat entre banques et fonds sociaux, d'une part, et banques classiques, d'autre part.

La dernière partie de ce rapport d'une grande richesse, qui confirme bien la place d'exception du Centre Walras comme observatoire du phénomène d'exclusion dans sa dimension fondamentale de liens financiers, porte centralement sur la question : quelles réponses à l'exclusion bancaire aujourd'hui ? On y trouve un foisonnement d'expériences prometteuses conduites à l'initiative soit des collectivités locales, comme la municipalité de Besançon et la Caisse solidaire de Franche-Comté, soit d'associations comme Option consommateurs et son opération « Prêt de quartier » à Montréal en multipartenariat (notamment avec la Caisse Desjardins et la société d'habitation du Québec), soit de banques coopératives elles-mêmes, comme le Crédit agricole Nord-Est et sa caisse développement partagé ou les Caisses Desjardins du Québec.

Pour innovantes qu'elles soient, ces expériences restent toutefois encore limitées par rapport aux enjeux sociétaux de la lutte contre l'exclusion

bancaire. On y retrouve cependant les mêmes ingrédients du succès : autonomie, proximité, partenariat, personnalisation de la relation bancaire, éducation budgétaire des usagers, pluralité d'acteurs. Il y faut sans doute aussi une politique publique cohérente et la mise en pratique d'une responsabilité sociale effective de l'ensemble du système bancaire et financier qui inclut au premier chef les banques coopératives et mutualistes.

Maurice Parodi ●

L'économie sociale en perspective

Ouvrage coordonné par Gilles Rasselet, Marie Delaplace et Eric Bosserelle. Reims, Presse universitaire de Reims, 2004.

Ce livre regroupe certaines contributions présentées aux deuxième journées d'études du Lame, intitulées « Économie sociale, mutations systémiques et nouvelle économie ». Les trois parties de cet ouvrage, comme le souligne Gilles Rasselet dans son texte de présentation, portent respectivement sur les tensions qui traversent l'économie sociale et leurs traductions, sur les opportunités nouvelles qu'offrent les nouvelles technologies de l'information et de la communication, ainsi que sur la capacité d'adaptation et d'innovation de l'économie sociale. Trois textes ont retenu plus particulièrement notre attention.

Antonin Gaignette et Richard Guillemet présentent, dans leur texte « Dérives coopératives et nouvelles formes d'organisation », une analyse du décalage entre la réalité du fonctionnement coopératif qu'ils pensent déceler et les principes qui fondent la doctrine coopérative. Les deux auteurs caractérisent le fait coopératif à travers une première lecture basée sur la doctrine et une seconde sur l'action économique. Ils affirment que la caractérisation doctrinale du fait coopératif n'est pas sans poser de problèmes, car elle permet d'opposer *a priori* la société coopérative à la société de capitaux, mais ne permettrait pas, selon eux, d'en définir les caractéristiques intrinsèques. Les principes coopératifs seraient « essentiellement le produit de jugements de valeurs »,

rendant la caractérisation doctrinale « *incompatible avec une démarche scientifique* ». Il y a sûrement matière à de nombreux débats, les auteurs s'appuyant sur une analyse tronquée de la constitution de la doctrine coopérative, la réduisant à la seule opposition à la société de capitaux. Concernant la problématique de la dérive coopérative, Antonin Gaignette et Richard Guillemet proposent une lecture très théorique, peut-être trop « hors sol », qui mériterait d'être confrontée aux pratiques des coopératives et de prendre en considération la variété des tailles des entreprises coopératives.

Dans leur communication intitulée « Nouvelle économie et économie sociale, l'avènement des coopératives de graines virtuelles », Arnaud Diemer et Samuel Pechuzal présentent l'expérience innovante de Farmland, qui regroupe 1 700 coopératives locales aux Etats-Unis, au regard de son positionnement sur l'ensemble de la chaîne de valeur à travers des investissements immatériels. A la fin des années 90, Farmland a en effet mis en place un système de commercialisation et d'organisation de la filière blé de qualité *via* Internet et un programme de base de données baptisé « Dedicated Grain ». Ce programme s'adresse à tous les acteurs de la chaîne de valeur (producteurs, coopératives, Farmland et négociants) qui souhaitent y participer. Les objectifs visés sont : modifier les barrières territoriales traditionnelles, permettre aux acheteurs de définir leur recherche, mettre en place un programme d'identité préservée et proposer de nombreuses localisations afin d'accroître la qualité des produits. Pour les auteurs, la crédibilité du programme repose sur un certain nombre de règles concernant le processus de règlement ainsi que d'obligations de la part de l'offreur et de Farmland. Dans leur conclusion, Arnaud Diemer et Samuel Pechuzal indiquent que « *la création de valeur pose ainsi la question de la mutualisation des moyens et de la répartition de la richesse entre les différents acteurs* ». Ce cadre d'analyse est cependant, selon eux, modifié par l'émergence de la Net-économie, qui entraîne une désintermédiation commerciale. De plus, la Net-économie

permet ou implique de plus en plus d'instantanéité dans la relation client-fournisseur. L'analyse de l'expérience de Farmland permet aux auteurs de conclure que « *la logique du treadmill (tout le monde profite de l'innovation sauf les agriculteurs) serait peut-être sur le point de disparaître* ». Enfin, dans la troisième partie de l'ouvrage, « L'économie sociale : adaptation et innovations », Patrick Gianfaldoni et Nadine Richez-Battesti analysent la structuration des services d'accompagnement à la création d'entreprise à partir de recherches menées en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Leur contribution, intitulée « Les réseaux d'accompagnement à la création de très petites entreprises : comment appréhender l'organisation du service? », s'appuie sur deux hypothèses tendant respectivement à souligner que le service n'a de sens que dans une dimension organisationnelle et à lier la coproduction de ce service à la structuration en réseau. Ils inscrivent les services d'accompagnement à la création d'activités dans le champ de l'économie sociale et solidaire, sans toutefois en respecter pour autant tous les paramètres, notent-ils. Ces services « *interfèrent aussi avec le "monde de la petite production et avec la cité connexionniste" (Boltanski, Chiapello, 1999) fondée sur les réseaux* ». Patrick Gianfaldoni et Nadine Richez-Battesti proposent une analyse de la plate-forme d'initiative locale après avoir fait la présentation de la configuration générale des réseaux, ce qui les conduit ensuite à « *questionner la notion de territoire* ». Enfin, les auteurs traitent les questions soulevées par la gouvernance des réseaux.

Cet ouvrage, riche de la diversité des contributions, participe à l'effort de recherches théoriques et appliquées consacrées à l'économie sociale, qui, selon Gilles Rasselet dans sa conclusion, a pris « *un heureux essor depuis plus de deux décennies* ». En liant et en reliant des questionnements qui pourraient sembler totalement étrangers les uns aux autres, les textes qui y sont rassemblés offrent aux lecteurs un éclairage intéressant pour donner à l'économie sociale toutes ses perspectives.

Rémi Laurent ●